

DÉLIBÉRATION N°79

OBJET : REMPLACEMENT DE LA DÉLÉGUÉE ÉLUE AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Entendu l'exposé de Madame la Maire ;

Considérant que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ses membres de ne pas procéder au vote par bulletin secret,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉCIDE à l'unanimité de ses membres, de ne pas procéder au vote par bulletin secret,

PROCÈDE à la désignation d'un élu, appelé à remplacer Madame Catherine ROUSSEaux, au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS),

DÉCLARE élu pour siéger au sein du Comité national d'Action Sociale (CNAS) :

- Monsieur Jean-Paul CHONION, Conseiller municipal

PRÉCISE que la désignation de la Directrice des Ressources Humaines, ès qualité, en qualité d'agent de la commune, reste inchangée.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.





DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

2026/.....

Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	31
Absents :	4
Pouvoirs :	4
Votants :	35

Convoqués le : 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, Maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTI, Monsieur Antonio AMARAL, Madame Sandrine PONSOT, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Nadia FRANÇOIS, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Monsieur Anthioman Cissé.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Cédric BLANC	à	Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Madame Nadia FRANÇOIS

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

**Il est à préciser qu'une suspension de 10 minutes a été autorisée par Madame la Maire afin de permettre aux élus de prendre connaissance du dernier projet de règlement intérieur envoyé*

REÇU EN PREFECTURE

le 29/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-2177 035 03-2026 0924-DEL IB_79_26